



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.org/contenu/agenda-des-evenements/article/la-gemapi-et-les-inondations>

La GEMAPI et les inondations : conséquences pour les collectivités territoriales

- contenu - Agenda des événements -



Date de mise en ligne : jeudi 31 mars 2016

OIEau

Après un peu plus de 2 ans de promulgation de la loi sur la GEMAPI, l'objet de la journée technique et de faire le point sur cette prise de compétence en particulier sur son volet inondation.

La journée s'articulera autour de 2 temps :

- Un premier temps, le matin sera consacré au contenu de cette compétence, à son interprétation et aux conséquences que cela impose aux collectivités. La DREAL, l'Agence de l'eau, Bordeaux-métropole ou encore un avocat donneront quelques éclairages.

- Dans un deuxième temps, des cas concrets de prise en compte des inondations seront présentés avec les réflexions et les états d'avancements dans la prise de compétence de l'agglomération d'Agen, de Toulouse Métropole, de Montauban ou encore de Bordeaux-Métropole.